80e ANNEE. — N° 16. MERCREDI 7 FEVRIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Les abominables excès auxquels sont livrés les Autrichiens, les Tchèques et les Polonais sont la simple application du principe hitlérien devenu la loi allemande. Ne tirons pas le rideau sur ces visions d'horreur sans comprendre qu'elles nous présentent ce que nous aurions à souffrir nous-mêmes si la France était vaincue.

Les Allemands sont « dynamiques ». Telle est leur prétention et leur orgueil. Cela signifie qu'à l'encontre des peuples « statiques », comme nous, qui ne bougeons pas, eux vont de l'avant et sont toujours en mouvement. Ils veulent dire : en progrès !

Par exemple, ils ont reçu de la nature le don d'être cruels. Eh ! bien, ils ne se bornent pas à l'exercer machinalement, sans méthode et sans discernement. Bien au contraire. Conscients de tout ce qu'ils en peuvent tirer, ils ont cultivé soigneusement cette faculté native et travaillé à la perfectionner. C'est ainsi qu'ils en ont fait tout un système de gouvernement qu'ils appliquent aux peuples vaincus.

« *Nous devons être cruels* », a dit Hitler. « *Nous devons l'être avec une « conscience tranquille. C'est de cette « façon seulement que nous parvien- « drons à extirper de notre peuple « l'indulgence molle et la sentimen- « talité petite-bourgeoise, et que nous « détruirons en lui la bonasserie et « cette béatitude qui naît au fond « des pots de bière.* »

Développer, fortifier cet instinct de cruauté et le soumettre à un dressage bien discipliné suivant la bonne méthode allemande, voilà un des buts que s'assigne le Führer parce qu'il y voit le moyen de mettre son pays à même de remplir sa « mission historique ». On doit donner l'éducation de la cruauté au peuple. Elle doit faire partie de l'enseignement qu'il reçoit et de sa formation mentale comme la culture physique pour l'entraînement des corps...

« *Je sais,* explique Hitler, *je sais « que je dois me montrer un éduca- « teur inflexible. Et moi-même, je dois « me contraindre à la dureté. En « effet, j'ai tout d'abord à former le « peuple avant de songer à résoudre « les problèmes devant lesquels notre « Nation se trouve aujourd'hui pla- « cée. Nous sommes des barbares et « nous voulons être des barbares. « C'est un titre d'honneur. Nous som- « mes ceux qui ra-jeunissent le mon- « de. Le monde actuel est près de sa « fin. Notre seule tâche est de le « saccager. Non ! Non ! Nous ne « sommes pas en mesure de faire de « l'humanitarisme. Il nous faut nous « libérer de toute sentimentalité et « devenir durs. Si je dois un jour « déclarer la guerre, est-ce que je « pourrai m'attendrir sur le sort des « dix millions de jeunes gens que « j'enverrai à la mort ?* »

Ainsi parle le Führer qui apporte à son peuple la Loi à laquelle il devra conformer sa conduite. Et des textes pareils ne doivent pas être oubliés. Ils mettent en plein relief l'atroce culpabilité collective de l'Allemagne dans les abominables excès auxquels sont livrés les Autrichiens, les Tchèques et les Polonais. Que dis-je ? Il ne s'agit même pas d'excès. Cette férocité méthodique est la simple application d'une règle ; elle est la mise en pratique ordonnée et disciplinée du système hitlérien devenu la loi allemande !

« *Je ne veux pas* », dit encore Hitler, « *je ne veux pas qu'on trans- « forme les camps de concentration « en pensions de famille. La terreur « est l'arme politique la plus puis- « sante et je ne m'en priverai pas « sous prétexte qu'elle choque quel- « ques bourgeois imbéciles.* »

Arme politique ! Il dit le mot. Et en la maniant, en torturant des populations sans défense, les Allemands sont dans l'exercice normal et naturel de la « mission historique » qu'ils se sont donnés.

⁂

Ce qu'ils font en Pologne passe toute imagination. L'autre jour, à la radio, notre éminent confrère Luc Durtain en faisait des récits détaillés suivant les témoignages de neutres *qui ont vu.* A les suivre, on sentait le cœur se gonfler de colère contre ces tortionnaires qui font honte et dégoût quand on pense qu'ils appartiennent à la même humanité que nous...

Ah ! oui, ils sont « dynamiques » les Allemands ! Depuis 25 ans, ils en ont accompli des progrès. Auprès de ce qu'ils font aujourd'hui, leurs atrocités de 1914 en Belgique et dans le nord de la France n'étaient qu'enfantillages et gamineries. On avait cru que les fusillades en masse de femmes, d'enfants et de vieillards ordonnées par les autorités allemandes à Dinant et à Visé, que les ravages de Louvain, que les crimes de Senlis, que les déportations de jeunes femmes et de jeunes filles de Lille, de Roubaix, de Tourcoing et tant d'autres exploits fameux, réalisaient la perfection du genre.

Eh ! bien, non. Ils ont voulu se dépasser eux-mêmes et ils y sont parvenus. Cette fois, ils ont porté l'art de faire du mal, de martyriser des gens sans défense à un tel degré de perfection et de raffinement qu'il défie toute concurrence étrangère.

Et M. Edmond Vermeil, professeur à la Sorbonne, un des hommes qui connaît le mieux l'Allemagne et les Allemands, essaye de nous raconter la « passion » du malheureux qui tombe entre les mains des nazis. Voici comment elle commence :

« *Des S.A. ou des S.S. vont cher- « cher la victime désignée chez elle. « Ceux qui ouvrent la porte en trem- « blant voient braqués sur eux revol- « vers et pistolets automatiques. Dans « une angoisse sans nom, la famille « entière assiste au spectacle. Les « enfants voient leur père, impuis- « sant à se défendre, frappé au vi- « sage par de tout jeunes gens entraî- « nés aux plus sinistres besognes. La « mère de famille demande où l'on « amène son mari et pour combien « de temps. Des rires sardoniques lui « répondent...* »

Personne ne reverra plus le malheureux. Il est conduit vers les chambres de torture de la Gestapo où les cris des victimes ne sont entendus que par leurs bourreaux !

⁂

En tirant le rideau sur ces visions d'horreur, nous dit justement M. Ed. Vermeil, sachons bien comprendre qu'elle nous présentent le tableau de ce que nous aurions à souffrir si la France était vaincue.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Médecine de l'an 2000

C'est une nouvelle que nous annonce un éminent savant espagnol : en l'an 2.000, nous connaîtrons une nouvelle médecine totalement renouvelée. Les maladies infectieuses auront disparu, ou seront devenues des cas aussi rares qu'aujourd'hui la lèpre. On parlera de la tuberculose comme nous parlons du choléra ou de la peste. Le cancer sera une curiosité historique dans le genre des fameuses coliques du Miserere.

Cela veut-il dire qu'on ne mourra plus? Le docteur espagnol n'est pas si naïf. On mourra, on mourra toujours, mais pour des causes différentes. Et vous avez bien mauvais esprit si vous haussez les épaules en trouvant que c'est là une nuance médiocrement intéressante pour l'agonisant.

On mourra notamment d'une rapide usure du système nerveux ou du cœur. Et aussi, ajoute prudemment le savant espagnol, « des accidents traumatiques de plus en plus variés que nous offre la vie moderne ».

En bref, en l'an 2.000 les médecins guériront la tuberculose, ils continueront à ne pas guérir l'accident d'automobile, ni les coups de revolver distribués à la la ronde par des amants jaloux.

Sauf la chirurgie des accidents, les médecins, continue le docteur transpyrénéen, n'auront presque plus rien à « réparer », mais à prévoir. « Leur fonction se bornera à assister les nerveux et les cardiaques » ; le corps médical sera organisé « comme un instrument social de prévoyance des maladies ; on examinera les bien portants sur la base du calcul de probabilité de vie et de rendement énergétique ». Ce sera, somme toute, le triomphe du célèbre mot de comédie :

— Mon ami, vous vous portez trop bien ; méfiez-vous.

— Mais...

— C'est quand on va bien qu'il importe de faire venir son médecin.

« Chaque individu, lisons-nous un peu plus loin, aura sa fiche, tenue minutieusement à jour, d'aptitude sociale et, si possible, d'utilité pour le bien public. La médecine d'assurances sera la branche maîtresse de la médecine. »

Voilà qui nous promet bien du plaisir ! Dans cette organisation-là, se bien porter deviendra vite la pire source d'ennuis. Il nous reste, il est vrai, encore soixante-huit ans de plaisir avant l'an 2.000 Mais plaignons nos petits-enfants.

Informations

A la Chambre

Dans sa dernière séance, la Chambre a voté une proposition tendant à relever de 2 francs par jour, le montant de l'allocation servie par l'Etat aux bénéficiaires de l'assistance obligatoire. Aux termes de ce texte, toucheraient l'allocation tous les Français qui, âgés de plus de 60 ans, n'auraient pas trouvé du travail régulier depuis 2 ans au moins.

La Chambre a voté, également, par 484 voix contre 5, le projet tendant à rétablir l'autorisation des appareils à sous, sous réserve du paiement d'une licence par les exploitants.

Ennemis publics N° 1 du genre humain

L'American Federation of Labour a publié un ordre du jour déclarant que Hitler et Staline sont « les ennemis publics N° 1 du genre humain ».

« Aussi longtemps que ces régimes totalitaires existeront, l'humanité sera en danger, ajoute le manifeste. Les Américains se rendent parfaitement compte que l'impérialisme est dans les rangs des Soviets et des nazis. »

L'American Federation of Labour invite le gouvernement américain a donner toute l'aide possible à la Finlande, à condition que ces secours soient compatibles avec la neutralité des Etats-Unis.

Les Soviets auraient prêté 14 sous-marins au Reich

Selon certaines informations, dont il est difficile de vérifier l'exactitude, les autorités soviétiques auraient prêté aux Allemands quatorze sous-marins qui opéreraient dans la mer du Nord avec des équipages allemands et sous le pavillon du Reich.

Officiers et marins russes seraient toutefois à leur bord, sans doute en qualité de stagiaires et pour se familiariser avec les conditions de la guerre sous-marine.

Les appréhensions de l'Estonie

D'après certains renseignements parvenus d'Estonie, l'échec subi par les Soviets en Finlande a retardé l'exécution du projet du Kremlin, qui entendait réduire complètement l'Estonie en une province soviétique. Moscou impose ses directives au gouvernement estonien. Aussi le peuple n'a-t-il plus qu'un espoir : le succès de la Finlande dans la guerre pour son indépendance.

Des désordres auraient éclaté à Léningrad

D'après le journal « Uusisuomi », des désordres se seraient produits près de Léningrad, où la foule aurait attaqué un train soviétique chargé de provisions. On peut rappeler que, même en temps de paix, les approvisionnements de Léningrad ont toujours été difficiles durant l'hiver et, comme les Soviets ne disposent pas d'un matériel roulant abondant, ces difficultés n'ont fait que s'amplifier depuis la guerre.

4 millions de Polonais morts

On apprend qu'un document polonais va être publié, sous les aupices des alliés, sur les atrocités allemandes en Pologne. On évalue ici objectivement à plus de quatre millions le nombre des Polonais qui sont morts depuis le début de la guerre.

La Conférence de Belgrade

Le Conseil permanent de l'Entente Balkanique, à l'issue de sa huitième session, a pris les décisions suivantes :

Maintien de la paix, volonté de veiller en commun à la sauvegarde de l'indépendance et du territoire national des Etats de l'Entente, désir de collaboration pacifique avec le nations voisines.

L'Ambassadeur de France a quitté Moscou

M. Paul-Emile Naggiar, ambassadeur de France, a quitté Moscou, samedi soir, en congé de maladie, pour la France, via Odessa et Stamboul.

Il a été accompagné à la gare par le personnel de l'ambassade de France, par le chargé d'affaires d'Angleterre et presque tout le personnel de l'ambassade britannique, ainsi que par les ambassadeurs de Turquie et d'Iran.

En Suisse, les femmes s'entraînent au service militaire

Les premières femmes versées dans le service auxiliaire féminin ont commencé leur entraînement en Suisse. Il s'agit surtout de conductrices de camions et d'autos. C'est la première fois dans l'histoire suisse que les femmes font le service militaire.

L'expérience apparaît déjà comme un franc succès. Des femmes de tous les âges se sont engagées avec enthousiasme.

Un peu trop... pressé !

Le Gouvernement soviétique, confiant dans la victoire de l'armée rouge, a décidé que Helsinki s'appellera « Stalingrad » et Abo « Hitlergrad ».

L'agression soviétique contre la Finlande

Un correspondant d'un journal suédois a interviewé des officiers russes appartenant à la 44e division, battue à Suomussalmi. Un officier supérieur lui a déclaré que son corps n'avait ni l'équipement, ni l'organisation nécessaires pour une campagne d'hiver. Ceux qui avertissaient du danger n'étaient pas écoutés à Moscou.

Les souffrances endurées par les soldats dépassent toute imagination. Il y a eu des jours où les avions soviétiques ne purent jeter dans les lignes russes que six sacs de biscuits pour 18.000 hommes

La faim rendit les soldats russes complètement apathiques.

Le 6 janvier, le général Vinogradov reçut l'ordre de battre en retraite, mais refusa, sous prétexte que cet ordre ne venait pas de Moscou.

Communiqué officiel

N° 308. — Au début de la matinée, un vif engagement avec une reconnaissance ennemie a tourné à notre avantage.

N° 309. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— La classe des jeunes Anglais de 23 ans, qui doivent se faire immatriculer le 17 février, représentera 250.000 hommes.

— Le général Villemin, chef de l'aviation française, a remis la première Croix de guerre française à un aviateur britannique.

— M. Delbos, ministre de l'Education nationale, a fait connaître qu'actuellement 5.000 professeurs et 30.000 instituteurs de l'enseignement public sont mobilisés aux armées.

— Mme veuve Bruneau, de Vineuil, est dans sa 107e année. Par suite du récent décès de Mme Loubé, à Capbreton (Landes), à l'âge de 107 ans, Mme Bruneau se trouve être maintenant la doyenne des centenaires de France.

— A Bretzseh-sur-l'Elbe, un pont naturel de glace a été officiellement ouvert à la circulation. Ce pont a une longueur de 300 mètres et possède une couche de 30 centimètres de glace.

— Le Comité français de secours de guerre en Argentine a remis à M. Daladier une somme de 600.000 francs destinés à l'Association pour le développement des Œuvres d'entr'aide dans l'armée. A ce jour, le Comité a fait parvenir, pour être remis aux soldats du front, 60.000 kilos de lainages.

NOS ÉCHOS

Champs de tir à vol d'oiseau.

Derrière la ligne Maginot, il est un coin de France où la guerre de 1914 a laissé sa griffe. Ces collines désertes, ravagées de trous d'obus géants, hérissées de barbelés, couturées de boyaux, sapes et tranchées, ce no man' s land plus désolé qu'un paysage lunaire, c'était là les témoins, conservés à dessein, d'une barbarie que l'on espérait ne plus revoir. Ils offraient l'image d'un terrain maudit, à jamais frappé de stérilité.

Or, ce cauchemar figé a permis de résoudre un problème vital pour la R.A.F. en procurant à ses aviateurs un champ d'exercice de tir de premier ordre. Et les bombes pleuvent à nouveau sur le paysage-témoin qui vit la guerre, la trêve et le recommencement.

Tapage.

Ce magnifique tapeur vient de s'en prendre au dessinateur Hervé Baille : Hervé Baille s'est laissé faire généreusement ; l'autre promet :

— Je vous le rendrai très prochainement si Dieu me prête vie.

Alors Hervé Baille, sévère :

— Vous empruntez donc à tout le monde ?

Un anniversaire.

Il y avait sept ans, hier, jour pour jour, que Hitler est entré à la Chancellerie. A peine avait-il accédé au pouvoir, qu'il proclamait : « Nous n'avons en Europe aucune revendication territoriale à présenter. »

On peut maintenant mesurer sur la carte l'étendue de ce premier mensonge.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE FOYER DU SOLDAT

Un Foyer du Soldat a été inauguré dimanche, sous la présidence de M. René Besse, Ministre des Anciens Combattants. Il est installé rue Wilson, dans le local attribué à l'Auberge de la Jeunesse ! Qui aurait cru, en créant celle-ci, qu'elle prendrait si tôt l'uniforme de guerre et servirait à héberger, pendant leurs instants de repos, les combattants du front en place des jeunes touristes de la paix ?... On en a fait, pour nos soldats, un Centre d'accueil et d'amitié modeste par ses proportions matérielles, mais bien grand par le cœur et la pensée qui l'ont organisé.

⁂

La cérémonie d'inauguration fut simple et empreinte d'un accent de gravité qu'ont profondément éprouvé les nombreux assistants contenus à grand'peine dans le local où leur étroit resserrement semblait le symbole de l'étroite union des esprits.

Autour de M. René Besse, arrivé en auto d'une autre cérémonie qu'il présidait à Soturac, notons la présence de M. Cabouat, qui va partir tout à l'heure pour les Armées, mais qui a certainement ressenti une profonde satisfaction à faire, de cette inauguration militaire, son dernier acte civil de Préfet du Lot. Auprès de ces deux autorités officielles, les autorités spirituelles sont représentées par Mgr Moussaron, évêque de Cahors, assisté de M. le Chanoine Roussel. La Municipalité cadurcienne a délégué M. Gayet, deuxième adjoint. Notons encore la présence de M. le Colonel Noyez, l'actif et dévoué commandant de la subdivision ; de M. le docteur Fourgous, président de la Défense passive, et de nombreuses personnalités de la Croix-Rouge qui, avec le Comité d'Entr'aide et de Vigilance, groupant toutes les associations d'anciens combattants, sont à l'origine de ce Foyer qu'on inaugure aujourd'hui. Il va de soi que de nombreux jeunes soldats et blessés sont venus voir ce qu'on a préparé pour eux.

M. le docteur Fonbeur-Buéli a pris le premier la parole pour remercier M. René Besse d'avoir voulu présider lui-même cette inauguration et aussi pour présenter le rapide historique de cette œuvre et des dévouements auxquels elle doit le jour. Elle est l'œuvre commune du Comité d'Entr'aide des A.C. et de la Croix-Rouge, qui ont trouvé, auprès de la Municipalité de Cahors, la plus active sympathie. Il dit les services qu'elle doit rendre en offrant aux soldats des possibilités de délassement, de distraction et de réconfort.

Puis M. Gayet, parlant au nom de la Municipalité, excuse M. le docteur Calvet, premier adjoint. Celui-ci a été empêché de venir lui-même comme il l'aurait voulu. Il a été appelé à recevoir les malades qu'apporte en ce moment même à Cahors un train sanitaire annoncé il y a quelques heures seulement. M. Gayet associe à cette cérémonie la Municipalité dont il promet l'appui et le concours pour une œuvre qui doit porter la marque et le témoignage de la grande fraternité française.

M. René Besse clôture la série des allocutions. Nous ne saurions dire combien ses paroles simples, lentes et graves ont ému les assistants. Cela n'avait rien d'un exercice oratoire. C'était comme l'effusion cordiale d'un camarade qui a vu à d'autres qui vont voir. Le combattant de 1914 et le mutilé de l'autre guerre avaient en face de lui des jeunes combattants de cette guerre-ci encore une fois imposée par le même ennemi de la France et de la civilisation. M. René Besse dit le devoir de chacun et de tous, l'arrière et le front ne doivent avoir qu'un seul cœur, une âme commune. Il faut maintenir la grande fraternité française ; il faut que les soldats sentent toujours autour d'eux la pensée fervente de ceux qu'ils défendent... Des œuvres comme ce Foyer du Soldat valent surtout parce qu'elles sont l'expression visible de ce sentiment.

Après avoir remercié tous ceux et celles qui ont contribué à le réaliser, après avoir remercié les dames de la Croix-Rouge qu'il voit, même aux heures glaciales du matin, attendre dans les gares, le long des quais, les trains de permissionnaires pour leur distribuer café et boissons chaudes, M. René Besse dit combien il est frappé, partout où il va, du caractère de gravité réfléchie et de résolution calme qu'il y a dans les regards des soldats. Tous ont compris qu'il ne s'agit pas cette fois d'une guerre comme les autres et que l'enjeu du combat, ce n'est, ni plus, ni moins, que la liberté de la France et le sort de notre civilisation.

M. René Besse termine cette allocution, écoutée avec une profonde émotion, en buvant au Foyer du Soldat, à ses organisateurs et à ceux qui en profiteront.

CAHORS

A LA PRÉFECTURE

Avant de partir pour le front comme lieutenant de chars d'assaut, M. Cabouat a reçu le personnel de la Préfecture qui lui offrait une paire de jumelles d'officier. Il était assisté de Mme Cabouat, à qui fut remise une gerbe de fleurs.

Au lieu de la froideur et de la solennité officielles, cette cérémonie se déroula, d'un bout à l'autre, dans une atmosphère de cordialité et d'émotion plus ressentie encore qu'exprimée.

C'est à M. Latcha, chef de cabinet, qu'était dévolu le soin de parler au nom de tous. Il souligna sobrement le geste « digne de l'ancienne chevalerie » de celui qui, déjà engagé à 17 ans pendant l'autre guerre et sérieusement blessé, n'hésite pas, après 25 ans passés, à s'engager de nouveau pour combattre dans celle-ci ». Cette allocution, à laquelle M. Latcha ajoutait un ton d'émotion personnelle, fut saluée d'unanimes applaudissements.

M. Cabouat répondit et remercia. Ce qu'il a fait à la Préfecture du Lot et ce qu'il va essayer de faire là-bas, tout cela n'est qu'une même chose sous différents aspects : *il s'agit de servir,* de servir tout simplement. Il faut le faire de son mieux. « S'il y a des moments où l'on peut hésiter, je n'ai pas pu, moi, rester insensible à l'appel du front et, si je peux dire, à l'appel de la Finlande. » Ce petit discours, dont nous ne donnons que l'esprit, M. Cabouat l'acheva en disant qu'il espère bien retrouver là-bas des habitants de ce Quercy si subtil et si prenant, qu'il n'oubliera pas.

On choqua les coupes et l'on se sépara sur des vœux et des souhaits. En saluant le bel acte de patriotisme de M. Cabouat, nous lui renouvelons nos vœux et nos regrets.

Nécrologie

Nous avons appris, avec un vif regret la mort de M. Ernest Delmas, charcutier, décédé à l'âge de 63 ans. M. Ernest Delmas était bien estimé par tous ceux qui le connaissaient. Ses obsèques ont été célébrées dimanche à 16 heures 45, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Delmas, à ses enfants Maurice et Pierre, à Mme Veuve Roques, aux familles Salesses, Rollès, Tardieu, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

P.T.T.

Mlle Ida Lagrange est nommée dame employée au bureau des P.T.T. de Gramat.

Loterie Nationale

Le tirage de la troisième tranche de la Loterie Nationale 1940, dénommée tranche de la Pologne héroïque, sera assuré à Angers (Maine-et-Loire), le jeudi 8 février 1940, à 14 heures 30.

Foire du 1er février 1940

La foire du 1er février n'a pas été très importante. Voici les cours des divers marchés :

Poulets, 8 fr. ; poules, 6 fr. ; dindons, 5 fr. 50; dindes, 4 fr. 50; lapins, 3 fr. 50.

Oies, 10 à 10 fr. 50 ; canards, 10 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. selon grosseur.

Œufs, 10 fr. la douzaine.

Marché aux truffes. — Apport assez important : les cours ont été de 40 fr. le kilo.

Remorque dans un champ

Une remorque accrochée à un camion piloté par M. Bardet, s'est détachée et est tombée dans un champ, près du village de Lascombes. Pas d'accident de personnes, mais dégâts matériels assez importants.

COUR D'ASSISES DU LOT

La session de la cour d'assises du Lot s'ouvrira à Cahors le lundi 11 mars 1940, à 13 heures, sous la présidence de M. Méric, Conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Voici la liste des jurés qui siégeront au cours de cette session :

Jurés titulaires. — MM. Jules Lapouge, agriculteur à Prayssac ; Marc Chastagnol, maire de Lachapelle-Auzac ; Albert Bedou, propriétaire à Labathude ; Firmin Fréjeac, agriculteur à Sénaillac-Latronquière ; François Delbos, cultivateur à Saint-Cirq-Souillaguet ; Casimir Vaysse, maire d'Escamps ; Arthur Rousseau, agriculteur à Carennac ; Etienne Aubert, maréchal-ferrant à Gignac ; Charles Vézio, pâtissier à Puy-l'Evêque ; Edmond Pons, vétérinaire à Prayssac ; François Bousquet, cultivateur à Calvignac ; Jean Croc-Clary, retraité, à Lamadeleine ; Gervais Laborie, cultivateur à Bédué ; Marius Labarthe, tailleur à Figeac ; Ferdinand Bray, cultivateur à Saint-Médard-de-Presque ; François Labrunie, cultivateur à Cuzances ; Auguste Rigal, propriétaire à Caillac ; Elie Cavarroc, cultivateur à Camboulit ; Pierre-René Salanié, cultivateur à Marminiac ; J.-B. Delcayre, maire de Meyronne ; Emile Pécourt, instituteur en retraite à Montdoumerc ; Edouard Espinay, cultivateur à Cuzac ; Etienne Bouygue, retraité à Souillac ; Eugène Ricard, retraité à Cahors ; Michel Barde, cultivateur à Le Vigan ; Antoine Tayrac, sabotier à Cardaillac ; Jean Denuc, maire de Soturac ; Léon Redon, maire de Cassagne ; Antoine Lafage, cultivateur à Lebastit ; Henri Landelle, artiste peintre à Gramat ; Jules Cassan, agriculteur à Saint-Hilaire-Bessonies ; Paul Jouclas, agriculteur à Vers ; Pierre Séguy, notaire honoraire à Figeac ; Louis Magot, maire de Rudelle ; Félix Piganiol, boucher à Sousceyrac ; Germain Chartrou, négociant à Gramat ; Julien Molinié, maire de Marminiac ; Victor Marcilhac, cultivateur à Saint-Médard-de-Presque ; Albert Lample, cultivateur à Saint-Michel-Loubéjou ; Jean Delpon, maire de Mercuès ; Armand Frayssinet, propriétaire à Montlauzun ; Jean Vertuel, libraire à Saint-Céré ; Jean Pellet, propriétaire à Labastide-du-Vert ; Adolphe Talayssat, propriétaire à Flaugnac-Montaigut ; Léopold Cauzinille, cultivateur à Cahors ; Elie Mousset, propriétaire à Labastide-du-Vert.

Jurés supplémentaires. — MM. Prosper Guérin, négociant ; Marcel Salgues, ferblantier ; Paul Orliac, pharmacien ; Jean Dellard, agent d'affaires ; Henri Vidaillac, sellier ; Pierre Mandelli, bijoutier ; Louis Berty, négociant ; Pierre Laparra, employé, tous domiciliés à Cahors.

<><><>

Bonne chasse

Au cours de trois battues, qui ont eu lieu dans les bois de Gigouzac, six sangliers ont été tués. Dans la région de Mechmont, également, deux sangliers ont été abattus.

Mardi, M. Goudal, au cours d'une battue qui a eu lieu dans les bois de Coursibas, a tué un sanglier du poids de 40 kilos. Félicitations.

Carrières de castine

Un groupe de travailleurs spéciaux venant du camp de Bram (Aude) vient d'être utilisé aux travaux d'extraction de la castine dans l'ancienne carrière de Ceint-d'Eau et dans les parages de la route de Lissac.

Accident

En effectuant sa tournée de surveillance, M. Léon Bach, garde-pêche, domicilié à Cahors, rue du Château-du-Roi, a fait une chute. Blessé à l'extrémité supérieure du radium de la main gauche, il devra observer un repos de 2 mois.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Jeannette Mac Donald dans une grandiose production,

SAN-FRANCISCO

avec Clarck Gable.

En complément : un film policier, un documentaire et un dessin animé en couleurs et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

Pour activer le déchargement des wagons

Pour réduire, dans la mesure du possible, les difficultés que la S.N.C.F. éprouve dans la fourniture aux expéditeurs par chemin de fer des wagons qui leur sont nécessaires, il est indispensable que les destinataires déchargent, dans les délais les plus courts, les wagons qui sont mis à leur disposition.

C'est dans ce but que la S.N.C.F. vient de faire approuver par le Ministre des Travaux Publics les dispositions suivantes sont entrées en vigueur le 4 février.

En premier lieu, les destinataires qui décharger**ont** les wagons le *dimanche* au lieu du lundi bénéficieront d'une *prime* égale au taux perçu pour une journée de stationnement en cas de dépassement des délais, soit 93 francs par wagon.

La Société Nationale des Chemins de Fer demande instamment aux destinataires de profiter de cette mesure dans l'intérêt général et dans leur intérêt propre.

En outre, à dater du 4 février, l'heure limite à laquelle doit parvenir l'avis d'arrivée aux destinataires pour faire courir le délai de déchargement des wagons est fixée à *8 heures du matin* (au lieu de 18 heures la veille).

Les gares reçoivent des instructions pour faciliter le travail des destinataires en leur adressant le plus tôt possible les avis d'arrivée. La S.N.C.F. demande toutefois aux destinataires à qui l'avis n'aurait pu parvenir que le matin de prendre les mesures utiles pour décharger leurs wagons dans la journée ; ils éviteront ainsi d'avoir à payer des frais de stationnement.

La cabine de Pontcirq

L'Administration des Postes informe les usagers qu'en raison de l'impossibilité de recruter, pour la cabine de Pontcirq, un distributeur de télégrammes, les télégrammes, messages et avis d'appel à destination de cette cabine seront, à partir du 1er février 1940, et jusqu'à nouvel ordre, distribués par poste.

PALAIS DES FETES

Mercredi 7, jeudi 8, samedi 10, dimanche 11 février, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Gaby Morlay, Victor Francen, Pierre-Richard Willm, André Lefaur, dans un film grandiose à la gloire de l'amitié Franco-Britannique,

ENTENTE CORDIALE

d'après l'œuvre « Edouard VII et son Temps », d'André Maurois, de l'Académie Française.

Entente Cordiale ressuscite, en une suite de tableaux grandioses, les fastes de la cour d'Angleterre, l'atmosphère aimable de Paris de 1900, les somptuosités de Buckingham-Palace, l'éclat d'une soirée à l'Opéra, et fait revivre les plus illustres personnages de ce temps : la reine Victoria, Edouard VII, la reine Alexandra, le président Loubet, Delcassé, Clemenceau, Joë Chamberlain, Lord Salisbury, Paul Cambon, le général Kitchener, le capitaine Marchand et tant d'autres.

Une réalisation cinématographique sans précédent.

Actualités mondiales de la semaine.

Les Sports

Stade Cadurcien

Ce soir, mardi, 6 février, réunion du Comité de rugby, au siège social. Mercredi, 7 février, entraînement de tous les joueurs à la salle du gymnase, à 20 heures.

Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Nécrologie. — Mercredi matin est décédé, à l'âge de 90 ans, M. Auguste Delfau. Il était né le 1er août 1850. Ancien combattant de la guerre de 1870-71, il était titulaire de la carte de combattant. Il était né et avait passé toute sa vie à Castelfranc. C'est une vieille et sympathique figure castelfrancoise qui disparaît. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Frayssinet-le-Gélat

Décès d'un mobilisé. — Nous avons appris la mort de notre compatriote Oscar Fraysse, mobilisé à Agen, décédé à l'âge de 39 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enseignement public. — Mlle Pradel, munie de ses baccalauréats première et deuxième parties, est nommée à titre d'institutrice intérimaire, de Durbans à Prendeignes, où elle remplace M. Privat, mobilisé aux armées.

Félicitations à la jeune maîtresse et à sa famille.

Générosité patriotique. — Notre éminent compatriote, Charles Boyer (service auxiliaire, 2e réserve), mobilisé à Agen, s'était vu rappeler à Paris d'abord, pour les services de la propagande française, en Amérique ensuite, où son immense prestige sert la cause de la civilisation.

Les nombreux Figeacois, amis de Charles Boyer, ne seront pas surpris d'apprendre que le génial artiste se montre particulièrement généreux pour les œuvres de guerre : il vient d'offrir 50.000 fr. aux ambulances des armées, 40.000 fr. à l'organisation d'entr'aide aux combattants, 20.000 fr. à l'Union des artistes.

Les pauvres de Figeac ne sont jamais oubliés.

De plus, nous sommes en mesure d'affirmer que, déduction faite des charges et impôts, Charles Boyer se propose d'affecter aux œuvres de guerre la totalité de ses gains.

Nous sommes heureux de citer ce bel exemple de philanthropie et de générosité patriotique.

Le verglas et ses méfaits. — Dans la nuit du 26 au 27 une petite pluie fine qui succédait à une couche de neige gelée a, dans les premières heures de la matinée, transformé en patinoire les routes et rues de notre ville.

Nombreuses aussi ont été les chûtes, quelques-unes sans gravité, d'autres plus graves.

Aux victimes du verglas, nos meilleurs souhaits de prompte guérison.

Mariage. — Nous avons le plaisir d'apprendre que, le 23 janvier courant, a été célébré le mariage de M. Michel Lacas, employé des postes, mobilisé aux armées, avec Mlle Marcelle Grès, institutrice à Paris. A l'issue de la cérémonie, une somme de 500 fr. a été remise à M. Besombes, premier adjoint au maire : 300 fr. au bénéfice de la Société des amis de l'école, 200 fr. pour le bureau de bienfaisance.

Tous nos vœux et souhaits de bonheur aux jeunes époux et à leur famille.

M. Bézagu, préfet du Lot. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Bézagu, sous-préfet de Dunkerque, ancien chef de Cabinet de M. de Monzie, et ancien sous-préfet de Figeac, est nommé préfet du Lot.

Les Figeacois n'ont pas oublié l'amabilité, l'affabilité et la distinction de leur ancien sous-préfet.

Nul doute que la grande sympathie que notre nouveau préfet avait laissée dans l'arrondissement ne s'élargisse dans le cadre départemental, et que la forte compréhension, le tact, la mesure et la forte culture de M. Bézagu ne soient du meilleur augure dans ses nouvelles et hautes fonctions.

Nous lui offrons nos souhaits de bienvenue les plus sincères, ou plutôt de retour.

Services municipaux. — M. Monteil Albert, garde-champêtre, assermenté, a donné sa démision à partir de fin janvier. On espère qu'un nouveau titulaire sera nommé sous peu. En attendant, M. Delbos reste seul garde-champêtre assermenté pour la commune de Figeac.

Mariage. — On nous annonce le mariage de M. Arnagol Louis-Maurice, mineur, ouvrier au chemin de fer P.-O., habitant Figeac, rue St-Thomas, avec Mlle Geneviève-Francine Crozet, mineure, sans profession, habitant Cambes.

Sincères félicitations.

Nécrologie. — Nous apprenons les décès de M. Germes, 72 ans, avenue Victor-Delbos; de Mme Nègre, Jeanne, veuve Campéros, 83 ans, rue Clemenceau, et de Mme Cros Julie, veuve Santin, 76 ans, place Champollion.

A toutes ces familles éprouvées nos sincères condoléances.

Deux cures de sciatique l'une d'elles étonne un village

« Ma nièce depuis trois mois souffrait d'une sciatique rebelle à tout remède. Sur mon conseil, elle prend des cachets Gandol qui la débarrassent complètement de ce rhumatisme. J'envoie du Gandol à un parent de Torcieu, âgé de 66 ans, cloué au lit par une sciatique. Dès la première boîte, il reprend son travail aux champs. Dans le village on considère cette cure comme miraculeuse ». (J. B., 6, rue Malherbe, à Villeurbanne, Rhône). La cure de Gandol — contre tous les rhumatismes — vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

St-Céré

Abattoir municipal. — Il a été abattu dans le courant du mois de janvier : pour la consommation : 6 bœufs, 58 veaux, 5 brebis, 48 agneaux, 53 porcs, soit 11.603 kilos de viande nette. Pour l'expédition : 2 vaches, 42 veaux, 9 moutons, 18 porcs, soit 4.723 kilos de viande nette.

Avis aux étrangers. — Tous les étrangers domiciliés dans la commune de St-Céré, ayant des enfants au-dessous de 15 ans, vivant avec eux, sont priés d'en faire la déclaration à la mairie, dans le plus bref délai.

Le plus grand des biens

Notre santé est surtout assurée par le bon fonctionnement du foie, des reins et de l'intestin. Vous ne sauriez trop les surveiller et aider à leur bon fonctionnement, ce qui vous sera facile si vous prenez après chaque repas une tasse de délicieuse tisane Vichyflore. Il ne s'agit pas ici d'une quelconque tisane de bonne mère mais d'une association de plantes médicinales telles que boldo, combretum, bourdaine, avec les sels des eaux du bassin de Vichy. Hépatique, décongestionnante, diurétique, laxative, elle assure le bon fonctionnement des organes et évite la constipation. Par son usage quotidien, vous éviterez les si désagréables effets de l'âcreté du sang : éruptions, urticaires, eczéma, acné, furoncles, qui proviennent du mauvais fonctionnement de l'estomac et de l'intestin. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Caniac

Nécrologie. — Nous avons appris, avec une profonde tristesse, le deuil cruel qui vient de frapper notre distingué compatriote Léon Stip. Sa mère, née Rigouste, est décédée au domicile parisien de M. Stip, à l'âge de 84 ans.

Que notre ami trouve ici l'expression renouvelée de notre vive sympathie.

A la famille de la regrettée défunte, nous présentons nos sincères condoléances. — J. A.

Carlucet

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Paule-Jeanne Constant, de Graule-Basse, avec M. Honoré Verdié, propriétaire à Ginouillac, actuellement mobilisé. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Gramat

Foire. — Notre foire du 1er février, dite foire grasse, a été d'une importance moyenne. Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs de travail, 9.000 à 10.500 fr. ; jeunes bœufs, 7.500 à 8.500 fr. ; bouvillons, 6.000 à 7.000 fr. ; bourrets d'Auvergne, 4.000 à 5.500 fr. ; vaches laitières, 8.000 à 9.000 fr. ; génisses, 7.500 à 8.500 fr., le tout la paire ; veaux de boucherie, 10 à 11 fr. le kilo ; porcs gras, 500 à 520 fr. les 50 kilos.

Volailles : Poules, 6 fr. ; poulets, 7 à 8 fr. ; dindons, 7 fr. ; pintades, 7 fr. 50 ; lapins, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons, 10 à 12 fr. ; grosse espèce, 16 à 18 fr. la paire ; beurre du pays, 12 fr. le demi-kilo ; œufs, 10 fr. la douzaine.

Prochaine foire, le 9 février.

Martel

Foire des Cendres. — C'est mercredi prochain 7 février que se tiendra à Martel la grande foire des Cendres. Chaque année elle est bien pourvue en animaux gras.

Cette bronchite qui vous épuise

En vous faisant tousser sans répit, en gênant votre respiration, ruinera totalement votre santé et fera de vous un véritable infirme si vous n'en cherchez pas la guérison dans un médicament souverainement actif, infaillible comme le Pulmoll. Que votre bronchite soit récente ou ancienne, dès les premières cuillerées, l'irritation des bronches congestionnées est apaisée, l'expectoration se fait plus aisément, puis se tarit, la toux diminue puis cesse, les lésions chroniques se cicatrisent. Le Pulmoll doit ses effets bienfaisants, appréciés par des milliers de malades, à son action antiseptique, sous l'influence de laquelle les microbes pulmonaires sont infailliblement atteints et détruits. Le flacon de Pulmoll vaut 13 fr. 50. Ttes Phies.

Salviac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de notre estimé concitoyen, M. Robert Menauge, mutilé de guerre, père de neuf enfants, après une courte maladie. M. Menauge avait été conseiller municipal de notre ville.

A sa nombreuse famille, à son épouse éplorée, à son frère, nous présentons nos sincères condoléances.

Décès également de M. Léon Marty, âgé de 60 ans, ancien combattant, et de Antoine Lareynie, propriétaire aux Crozes.

Accidents du travail. — Plusieurs accidents sont survenus sur la voie du chemin de fer, sur le territoire du canton de Salviac, à proximité des gares de Dégagnac et de Thégirac.

Laporte Henri a une contusion du pied droit.

Bornes Basile, manœuvre, a été blessé à la figure.

Vallé Marcel a été blessé au genou gauche.

Le médecin traitant a prescrit aux blessés douze jours de repos.

Souillac

Etat civil du mois de janvier. — Naissance : André Laval.

Mariages : Clément Gratias et Marguerite Rougié ; Jean Delmas et Thérèse Fontès.

Décès : Jeanne Frigand, veuve Maury, Route Nationale ; Héloïse Delbos, veuve Baldy, 81 ans, Route Nationale ; Marguerite Vergnès, veuve Maurel, 70 ans, Route Nationale ; Marie Fournier, veuve Bouldoire, 79 ans, avenue Martin-Malvy ; Elisabeth Monfort, veuve Besserves, 72 ans, place du Vieil-Hôpital ; Antoine Amadieu, 78 ans, à la Jourgue ; Marie Bau, épouse Goudal, 72 ans, à la Fréguière ; Jean Cousian, 78 ans, rue Louqsor ; Basile Laval, 77 ans, aux Cuisines ; Léonare Villars, veuve Janet, 83 ans, place du Champ de Foire ; Henri Sambat, 34 ans, au Port ; Victor Delpech, 65 ans, aux Marjaudes ; Jean-Baptiste Moreliu, 79 ans, à Malvarès.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 5 FÉVRIER (soir)

Rien à signaler.

Les gouvernements anglais et italien montrent l'un pour l'autre une « bonne volonté croissante ».

Le rédacteur diplomatique du « News Chronicle » déclare qu'on relève les signes d'une bonne volonté croissante entre les gouvernements britannique et italien.

Il annonce, comme témoignage de cette bonne volonté, la nomination auprès de l'ambassade d'Italie à Londres d'un attaché spécial, chargé de maintenir le contact avec le ministère de la Guerre économique, pour toutes les questions ayant trait au commerce, en temps de guerre, entre les deux pays.

Un journal anglais considère comme probable une offensive allemande sur la Sarre

Le chroniqueur militaire du « Yorkshire Post » et « Leeds Mercury » envisage une attaque allemande en mars prochain, dans la Sarre.

Tout semble indiquer que le Reich envisage des opérations s'étendant du Luxembourg à Saarlautern.

1.400 aviateurs seront instruits chaque mois au Canada

1.400 pilotes, mitrailleurs, observateurs et radiotélégraphistes seront instruits par mois au Canada, lorsque le plan d'entraînement du Commenwealth britannique fonctionnera à plein rendement. Les écoles commenceront dans quelques semaines et se développeront progressivement ; elles emploieront un personnel, instructeurs, employés, mécaniciens, etc., se montant au maximum à 40.000 personnes.

AVIS DE DECES

Les familles FRAPIN, FREY, BARTHELÉMY, CASSAGNES, BAUDEL, Albert BOULOUMIÉ, LACOMBE, BAZET, LAGARRIGUE, TEYSSÈDRE, ALAZARD ont la douleur de vous faire part de la perte qu'elles viennent de faire en la personne de

Madame Veuve LALA

née CALMON Albert

leur tante, grand'tante, cousine germaine et cousine, décédée à Cabessut, le 5 février, dans sa 89e année, munie des sacrements de l'église, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 8 février, à 14 heures, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à Cabessut.

L'assemblée à la maison mortuaire, « Les Chênes », avenue de Bégoux.

AVIS DE DECES

Madame veuve GRÉGOIRE et ses enfants ; Madame et Monsieur A. GUIRAUD et leurs enfants ; Mademoiselle Louise GRÉGOIRE ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Louis GREGOIRE

Payeur Principal de la Compagnie P.-L.-M. en retraite

leur époux, père, grand-père, frère et oncle.

Les obsèques ont eu lieu à Villeneuve-Saint-Georges (S.-et.-O.), le samedi 3 février 1940.

AVIS MORTUAIRE

Madame Pierre COULOMB-LAPRADE et toute sa famille ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. P. COULOMB-LAPRADE

leur époux, gendre, oncle, grand'oncle, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 8 février, à 9 heures, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à Cabessut.

Réunion maison mortuaire, « Villa Léo », route de Villefranche.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS DE DECES

Monsieur Marcel CLÉMENT-GRANDCOUR, négociant ; Madame Marcel CLÉMENT-GRANDCOUR ; Madame et Monsieur J. CLÉMENT-GRANDCOUR ; Mesdemoiselles Marie, Lucie, Marguerite CLÉMENT-GRANDCOUR; Monsieur Jean CLÉMENT-GRANDCOUR ont la douleur de vous faire part du décès de

M. L. CLEMENT-GRANCOUR

Receveur des Postes en retraite

leur père, beau-père, grand-père, décédé dans sa 84e année, muni des sacrements de l'Eglise, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le 7 février 1940, à 9 heures un quart, en l'Eglise Cathédrale.

REMERCIEMENTS

Madame DELMAS et ses enfants Maurice et Pierre ; Madame Veuve ROQUES ; les familles SALESSES, ROLLÈS, TARDIEU, tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ernest DELMAS

Charcutier

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

On cherche à louer **chambre** ayant chauffage central. Faire offres : 1, rue des Capucins.

A vendre, **Citroën,** traction avant, 1938, direction crémaillère, état de neuf. S'adresser : Trégou, à Mercuès, Lot.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE

Réparations en tous genres

F. ROY

Boulevard Gambetta (Théâtre)

Parfaite exécution de tous travaux d'horlogerie

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEHJO.

Inoffensive, sans goût. Tte ph. 12 fr. 20, Rue de la Perle, Paris (3e)

Amélioration rapide.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 27

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Il regarda plus attentivement l'inconnue aux cheveux roux et pensa qu'elle semblait, à côté d'Angèle, une vulgaire lithographie de magazine à bas prix, comparée à un délicat pastel signé d'un grand artiste.

La particulière attraction qu'Isidora exerçait sur la plupart des hommes n'existait pas pour lui. Peut-être l'eût-elle laissé moins froid s'il n'avait pas connu Angèle.

— Je voyage avec Mrs Harland et son frère, M. Falconer, expliqua Isidora. Mrs May voudra bien, je l'espère, me permettre de la présenter comme mon amie. Elle a été extrêmement gentille pour moi à Rome ; nous nous sommes aussi rencontrées à Londres. Je ne sais vraiment pourquoi je me suis étonnée de la rencontrer ici. Tout le monde vient en Californie. Je suppose que vous vous êtes déjà rencontrés, Messieurs, dit-elle, se tournant vers Falconer et Hillard ?

— Nous nous sommes en effet rencontrés, dit celui dont Nick avait parlé à Angèle comme le type le plus représentatif de la Californie.

Il tendit sa main que Nick serra cordialement, charmé et quelque peu surpris d'avoir été reconnu par ce grand personnage, « l'homme des bois » se jugeant absolument insignifiant comparé au célèbre avocat.

Angèle se souvint de l'appréciation de Nick sur Falconer et jugea qu'elle était juste. C'était un homme de quarante ans, aux traits accentués, aux yeux profonds et lumineux, sur lesquels les pensées semblaient passer comme des nuages sur la surface d'un lac.

Si Hillard était une volonté, Falconer était évidemment un chef. Point n'était beoin de l'observer longtemps pour s'en apercevoir.

Sa sœur, Mme Harland, vivait avec lui depuis son veuvage et donnait cette même impression de force et de solidité dans la vie.

Après les présentations courtoises, mais forcément un peu rapides, Isidora Dène s'invita sans façon à accompagner Mrs May à sa chambre, sans se soucier si elle était indiscrète ou non.

Kate avait déjà ouvert le bagage de sa maîtresse, préparait les flacons d'or et d'argent sur la table à toilette.

— Je ne vous retiendrai qu'une minute, s'excusa Isidora, je tiens à vous dire que je garderai votre secret, comme vous me le demandez, et que pour moi vous serez toujours Mme May sans que je vous demande aucune autre explication.

— Il n'y a aucun mystère que j'ai à vous cacher, dit Angèle; je vous ai dit que je venais visiter la Californie, et je viens visiter la Californie tout simplement.

— Et vous le faites de la plus charmante façon ! Moi, je viens aussi visiter la Californie, mais dans un but tout différent ; j'ai à peine de quoi vivre, si je ne fais pas paraître un ou deux romans par an, et j'ai l'intention de situer mon roman en Californie. Je cherche donc des types intéressants pour mes personnages.

C'est pourquoi, ajouta-t-elle en allumant une cigarette, c'est pourquoi j'ai jeté mon dévolu sur le beau garçon qui vous accompagne et, s'il n'est pas votre flirt, j'essaierai qu'il devienne le mien...

— M. Hillard n'est pas mon flirt et vous êtes absolument libre de flirter avec lui, si vous le trouvez digne de votre conquête, dit Angèle, arrachant un peu nerveusement son voile devant la glace. Tout au fond d'elle-même, elle éprouvait un violent désir qu'il soit démontré à l'audacieuse Isidora que Nick Hillard ne se laisserait pas aussi facilement détacher de ses présentes fonctions de guide, de chauffeur et d'ami.

Isidora se leva.

— Il faut que j'aille rejoindre les Falconer ; nous sommes arrivés ce matin et nous devons aller visiter Paso-Robles. Connaissez-vous Paso-Robles ?

— De nom, oui, mon père possédait là une propriété, il y a même là un lac d'eau sulfureuse. Il m'a souvent conté la légende s'y rapportant ; c'est pourquoi, bien qu'il l'ait vendue depuis longtemps, j'ai eu la curiosité de le voir. J'ai des photographies du lac, et même de la vieille mission qui est autour.

— En ce cas, peut-être verrez-vous l'ex-merveille : Mlle Robiesky.

— Qui est-elle ? Ce nom me semble familier.

— C'était une chanteuse.

— J'ai toujours désiré la rencontrer.

— Vous en aurez l'occasion ce soir, puisque M. Falconer va la rejoindre et que vous voyagez dans son auto.

— Détrompez-vous, nous laissons M. Falconer à Paso-Robles, et nous allons directement à San-Francisco, sa sœur et moi.

— On parlait beaucoup de Mlle Robiesky autrefois ?

— Oui, et puis soudain le silence. On a dit qu'elle était nihiliste et fut déportée en Sibérie, puis très malade... Ce qui est certain, c'est que Falconer qui l'adorait lui est resté fidèle, bien qu'elle n'ait jamais été pour lui autre chose qu'une amie indifférente et capricieuse ; Falconer est le dernier des hommes fidèles !

Angèle ne répondit pas, mais elle pensa qu'il pouvait bien y avoir un autre amoureux de cette sorte.

Isidora la quitta assez indécise :

— Je me demande si cette chère Angèle sait ce que fait le prince son époux, se demandait-elle.

Précisément, Nick Hillard quittait Falconer quand elle rejoignit l'avocat.

— Je vois que vous connaissez ce beau garçon ? demanda-t-elle sans autres préliminaires.

— Hilliard ? Oui, je l'ai rencontré souvent chez Mme Gaylor.

— Qui est Mrs Gaylor ?

— Une femme extrêmement belle, mariée à une vieille brute qui est mort l'an dernier. J'imagine que ce fut pour elle un grand soulagement. Il lui a laissé en héritage une superbe propriété toute proche de celle d'Hillard, et il se pourrait fort bien que celui-ci remplaçât le mari défunt.

— Sont-ils fiancés ? demanda vivement Isidora.

— Je l'ignore absolument, mais ce serait une très belle union. Ils sont beaux l'un et l'autre et riches l'un et l'autre. Au fait, je pourrais vous amener visiter les richesses de Mme Gaylor, elles en valent la peine.

— Je serai charmée d'accepter, répliqua Isidora, tandis qu'elle se demandait toujours en elle-même si Angèle savait quelque chose de son mari.

XII

Dès le lendemain, après le déjeuner, comme Angèle May se proposait de reprendre sa place dans l'auto d'Hillard, Isidora bondit à ses côtés et témoigna le violent désir de faire partie de leur excursion. Elle avait fait exactement de même le matin avec ses amis Falconer, mais elle n'était pas à un mensonge près.

Le matin, Falconer s'était enquis de Mrs May. Sa sœur et lui la trouvaient si charmante qu'ils se proposaient de l'inviter à passer quelques jours chez eux.

— Mais Hillard ? s'écria soudain Mrs Harland.

— Invitez-le aussi, proposa Isidora. Cela me donnera une occasion de flirter avec lui, ajouta-t-elle en riant, j'ai eu tellement peu de succès avec vous, que je suis crucifiée. Pensez-vous que Mme Gaylor est très à craindre pour moi ?

— Si j'étais joueur, je parierais sur vous, dit Falconer en riant, mais je ne sais pas du tout où en sont les choses avec Mme Gaylor et Nick Hillard.

— Il peut n'y avoir là que de vulgaires commérages.

(*à suivre*).